

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 58 (1985)

Heft: [1]

Rubrik: Informations = Informationen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations/Informationen

Les écoles privées prolifèrent en Suisse romande

Les écoles privées sont plus florissantes que *jamais en Suisse romande*. Boîtes à bachot, refuges de minoritaires de langue ou de confession? Qui, mais aussi un remède à l'inquiétude des parents.

par Eliane Imstepf

Telles qu'on croyait les connaître, les écoles privées seraient des institutions et boîtes à bachot drainant les cancre de familles riches. Avec une extension aux bons élèves, fils à papa aussi, qu'on souhaitait d'emblée isoler du tout-venant. Et aux filles dans des cantons comme Fribourg ou le Valais où elles n'avaient de choix qu'entre le pensionnat religieux ou rien. Modeste frange aussi de clients d'écoles privées chez les minoritaires de langue ou de confession: écoles alors subventionnées par de petites communautés.

On prédisait le déclin du phénomène. Le système démocratique offre à tous l'alternative des études et l'autonomie des cantons permet une adaptation presque sur mesure de l'enseignement aux besoins et aux mentalités. Or, on constate que les écoles privées sont plus florissantes que jamais. D'où viennent tous ces élèves volontairement payants?

De religieuses et sociales, les raisons qui poussent les parents à investir plusieurs centaines de francs par mois dans l'écolage d'un enfant ont un nouveau moteur: l'inquiétude.

A l'origine du malaise, le dynamisme des départements d'instruction publique. Tous les cantons se sont attelés depuis vingt ans à des réformes incessantes censées faciliter le cheminement des écoliers mais que de nombreux parents ont vues comme des chicanes. Déboussolés, ils ne tournent vers l'enseignement privé, stable si ce n'est désuet, qui répond à l'idée qu'ils se font de l'école.

Qui sont-ils, ces parents de quelque 16 000 enfants et étudiants, soit d'un petit 8% de la population scolarisée?

Vieux clients

Le nombre des parents qui optent d'emblée pour le privé ne semble pas avoir changé, ni leurs motivations: langue, élitisme social, confession. Il y a les conservateurs qui choisissent pour leur progéniture ce qu'ils ont connu eux-mêmes. Y entrent de la conviction et de la tradition, un certain esprit de classe et une confiance absolue dans les méthodes qui ont fait leurs preuves. Ce sont, si l'on ose dire, les vieux clients du privé, à peine grossis de génération en génération par ceux qu'une aisance récente incite à investir dans la formation de leurs enfants.

C'est au moment des premières sélections que le peloton des nouveaux les rejoint. Pour cause d'échec. A 10 ou 11 ans dans le canton de Vaud, un an plus tard ailleurs. Vaud est bien loti en écoles privées: étrangers. Des écoles de bonne réputation, pour lesquelles l'Etat fait de la publicité par le biais de l'Office du tourisme; ce qui sera bientôt superflu, les élèves se recrutant de plus en plus près. Même, le besoin local

10 excède l'offre, puisque plusieurs cars d'écoles privées genevoises viennent chaque

matin prendre des écoliers dans les villages vaudois proches de la «frontière», comme disent avec quelque amertume les parents de cette région depuis que Genève leur a fermé ses écoles.

Le domicile est une composante importante. Dans le cercle scolaire de Nyon, une association de parents a établi un questionnaire pour cerner ce qui provoque la fuite vers l'école privée.

En première position vient la dramatique situation de la région: à cause du manque de places, les recalés à l'entrée au collège sont nombreux et on trouve parmi eux des écoliers de bon niveau qui ailleurs auraient poursuivi des études sans problème. C'est donc avant tout la porte étroite vers le cycle d'orientation qui décide beaucoup à faire ce pas qui n'est pas qu'un sacrifice financier: l'enfant devra faire un plus long trajet, renoncer à rentrer à midi, perdre le contact avec ses camarades de quartier ou de village. Viennent ensuite, dans l'ordre, les problèmes de langue maternelle différente ou des raisons personnelles de suivre un programme français ou international, et une meilleure qualité de l'enseignement. «Qu'on ne réclame pas à priori; c'est plutôt une découverte qu'on fait après . . .» Et qui incite à rester à l'école privée alors qu'au départ, on n'avait envisagé qu'un dépannage. En quatrième position seulement vient le souhait d'une éducation plus encadrée et, sur ce sujet, les parents, Vaudois et autres, semblent divisés.

L'association vaudoise des parents préoccupe davantage «de son perfectionnement personnel que de lui fournir bonheur et satisfactions immédiats». Elle souhaite une école formative et éducative plutôt qu'une école douce qui repousse tous les problèmes à plus tard. Sans toutefois mettre l'éducation chrétienne et la sévérité au premier plan, nombreux sont dans les cantons romands les parents qui optent pour l'école privée à titre préventif, pour soustraire un écolier à un milieu jugé néfaste. On rejoint là une forme d'élitisme, plutôt dicté par un contexte particulier que de principe. Et ce contexte peut être aussi bien une classe-pilote à l'avenir incertain qu'une ambiance trop permissive. Ou les idées politiques du professeur!

Les cobayes

C'est surtout au Centre d'orientation, période-charnière décisive, que les écoliers causent des soucis. «L'école informe, c'est à nous de former» déplorent des parents qui trouvent que les cours y sont donnés de manière plus universitaire que scolaire. Un constat assez généralisé mais qui ne convainc pas nécessairement d'opter pour le privé. «Il me semble, constate une mère, que choisir le privé serait une sorte de démission: on paie pour se débarrasser d'une responsabilité; c'est vrai que je m'épuise à épauler mon fils. Cette génération sert de cobaye . . .»

Plusieurs écoles privées de la Riviera vaudoise nient remplir ce rôle d'éducateurs mercenaires. «On est beaucoup plus vite renvoyé – en cas de drogue ou de problèmes de comportement – d'une école privée que d'une école publique. Pas question que les parents se reposent sur nous de leurs soucis éducatifs.»

Parlons un peu de l'aspect financier de la question. Entrent en compte le degré scolaire et le standing de l'établissement. Une école de catégorie moyenne coûte entre 5000 et 7000 francs par an, prix qui peut éventuellement comprendre le repas de midi ou le bus quotidien. Même dans les établissements les plus coûteux où, avec les fournitures et les frais annexes, on ne s'en sort pas à moins de 10 000 francs, il arrive que des rabais importants soient consentis aux enfants de la région. Dans aucun canton romand, l'écolage n'est déductible des impôts alors que, chiffres en main, les

écoles privées peuvent prouver que leur existence fait faire des économies à l'Etat. Un enfant à l'école publique coûte entre 25 et 35% plus cher que dans le privé, où les professeurs sont moins payés, l'infrastructure plus légère et sans doute la gestion plus attentive. D'une certaine manière, leurs manques de moyens d'investir servent les écoles privées puisque ce sont souvent les innovations complexes de système officiel qui font peur aux parents.

Que ce soit le petit externat pas trop éloigné du domicile – et qui représente le plus souvent une option définitive – ou l'internat qui, malgré son succès moindre, voit sa proportion d'élèves suisses en hausse – mais qui ne sert que de dépannage ponctuel – les écoles privées avouent que leur atout majeur est leur promesse d'effectifs de classes réduits.

Tout le monde souhaite pour son enfant, s'il est doué, qu'il soit stimulé et n'ait pas à perdre son temps en attendant que le plus bête l'ait rejoint, s'il a des difficultés qu'il soit épaulé, repêché, remis tranquillement sur la voie. Mais ce n'est pas possible dans une classe de trente, ou même de vingt élèves.

C'est pourquoi l'école privée est vue comme la planche de salut pour les faibles, le tremplin garanti pour les forts. Le collégien n'y est plus un anonyme perdu dans la masse qui doit s'accrocher pour tirer profit de toute la science qu'on déverse sur lui. C'est un esprit qu'on éveille, à qui on donne la becquée avec sollicitude. Juste ce qu'il faut et au rythme qui lui convient, en contrôlant qu'il a compris, qu'il digère, qu'il supporte. Cela ne veut pas dire qu'il aura moins de travail; au contraire. Mais il est évident que l'enseignement individualisé permet beaucoup plus d'acquisitions dans le même temps et avec le même effort. Et sur une dizaine d'années de scolarité, le temps ainsi perdu, ou gagné, n'a pas de prix.

Seulement, les écoles privées risquent de pâtir de leur succès actuel. En perte de confiance ailleurs, on se raccroche tant à elles qu'elles voient leurs classes gonfler chaque trimestre. Ici on affiche complet, là on dédouble; ailleurs, hélas, on augmente les effectifs. Et les parents, avides de soins attentifs et d'enseignement personnalisé, ne vont pas continuer longtemps à déboursier des milliers de francs pour voir leur rejeton noyé dans une classe privée de trente élèves.

Cancre ou victimes?

Drôles de parents. Pendant des décennies, ils ont réclamé une école moins marquée sur le plan confessionnel et qui respecte les consciences individuelles. Et des professeurs mieux formés, scientifiquement, pédagogiquement. Ils ont tout obtenu. Et voilà qu'on les entend redemander des tables de multiplication et des poésies apprises par cœur et des prières avant la classe! Et voilà qu'ils tournent le dos au corps enseignant bardé d'un bagage pédagogique vérifiable pour confier à grands frais leurs rejetons à des profs aux diplômes étrangers, ou sans diplômes . . . Car un gros pourcentage des enseignants du privé n'ont pas eux-mêmes fini leurs études!

Ceux à qui leur père a dit «Tu iras à Schwytz» ou «je te ferai dresser par les jésuites» ne réservent pas nécessairement le même privilège à leur fils. Mais des gens qui ont suivi normalement des études traditionnelles ou écourtées par manque de moyens financiers se confient en aparté leur perplexité: c'est ça, la démocratisation des études?

Il y a les constants scandalisés et les clins d'œil.

- 12 Stupéfaction indignée au collège de Nyon pour une mère qui a épluché les résultats:

ceux qui viennent d'ailleurs y entrent plus facilement que les écoliers du cru. Faut-il accuser l'examen d'être trop sélectif ou la préparation primaire d'être faible?

Une petite Lausannoise qui a échoué deux fois à l'entrée en collège s'est vu offrir un an d'école privée: mais pas plus, débrouille-toi. Elle travaille d'arrache-pied tandis que ses deux frères lui rappellent chaque semaine avec délicatesse: cancre, c'est à cause de toi qu'on ne peut pas aller en vacances!

Facétie du latin à Genève: il ne décline pas. En effet, les classes de latin affichent complet et des groupes de parents saluent ce retour du goût pour une formation classique face «aux inepties des réformes» qui ont mené, avant les nôtres, les enfants américains vers l'analphabétisme. Vive la syntaxe et la discipline!

Il y a quand même un canton où tout le monde est content: Neuchâtel. Tous les enfants y fréquentent l'école publique. A y regarder de plus près, c'est qu'il n'y a pas d'école privée dans ce canton, sauf pour une quarantaine d'écoliers du Cycle d'orientation (CO). Quand rien ne va plus, ne reste que l'internat. La Suisse alémanique et Saint-Maurice.

Le prestige de l'abbaye de Saint-Maurice reste inentamé auprès des parents en détresse, même si les chanoines ont aussi introduit des réformes et si l'Etat du Valais subventionne le vieux collège. Il fonctionne comme collège d'Etat pour les Valaisans mais accueille comme collège privé aussi bien les externes du Chablais vaudois que les internes de Fribourg, Genève et Neuchâtel en rupture de collège chez eux.

Rien de tel qu'une crise de confiance pour qu'on se souvienne des traditions.

Berufliche Ausbildung als Alternative zum Hochschulstudium

Peter Benz, Schweizerische Bankgesellschaft, Zürich

In den letzten Jahren hat die Zahl der Absolventen von Mittelschulen stark zugenommen. Angewachsen ist aber auch die Zahl derer, die nach der Matura auf ein Hochschulstudium verzichten. Seit zwei Jahren besteht im Kanton Zürich die Möglichkeit eines ausseruniversitären Bildungsganges. Nachdem diesen Herbst die ersten 32 Auszubildenden die Abschlussprüfung nach einer zweijährigen Ausbildung bestanden hatten und das von der kantonalen Volkswirtschaftsdirektion mitunterzeichnete Diplom erhielten, sei auf diesen in der Schweiz neuen Bildungsgang näher eingegangen.

Bereits 1973 wurde im Zürcher Kantonsrat ein Postulat eingereicht, das die Prüfung einer an die Matura anschliessenden Berufsausbildung verlangte. Einige Zahlen der Statistik der Studien- und Berufsberatung des Kantons Zürich umschreiben die Ausgangslage wie folgt: 1981 wurden 95% der Maturanden – 665 – nach ihren Absichten befragt. 61% (70% der männlichen und 50% der weiblichen) beabsichtigten, an die Universität überzutreten (1978: 69%). Von diesen beabsichtigten allerdings 63%, eine Pause einzulegen (30% der männlichen mit der Begründung Militärdienst). Diese Gesamtzahl ist sehr stark angewachsen, indem 13 Jahre früher lediglich 26% einen Ausbildungsunterbruch vorsahen. In dieser Zahl versteckt sich bereits eine statistisch nicht erfassbare Dunkelziffer derer, die nicht studieren. Von den restlichen 39%, die nicht studieren wollen, wissen etwas mehr als die Hälfte nicht, 13